

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP^t : Trois mois, 5 fr.; Six mois, 9 fr.; Un An, 16 fr.
HORS-DU DÉP^t : — 6 fr.; — 11 fr.; — 20 fr.

CAHORS : A. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

ANNONCES (la ligne) 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n^o 34 et Place de la Bourse, n^o 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS — Service d'Hiver.

Ligne de : Libos, — Agen, — Bordeaux, — Périgueux, — etc.

Ligne de Cahors à Montauban, — Toulouse

ARRIVÉES A						CAHORS			MONTAUBAN			TOULOUSE		
ARRIVÉES	DÉPARTS	LIBOS	VILLENEUVE	AGEN	BERGERAC	BORDEAUX	PÉRIGUEUX	PARIS	Arrivées	Dép. p ^r Montaub.	* Arrivées	Dép. p ^r Cahors	Dép. p ^r Toulouse	(Arrivée)
10 ^h 25 ^m matin.	6 ^h 35 ^m matin.	8 ^h 12 ^m m.	9 ^h 22 ^m m.	9 ^h 40 ^m m.	Midi 18 ^m	3 ^h 51 ^m s.	Midi 36 ^m	11 ^h 46 ^m s.	9 ^h 51 ^m m.	5 ^h 5 ^m m.	7 ^h 1 ^m m.	7 ^h 25 ^m m.	7 ^h 56 ^m m.	9 ^h 21 ^m mat.
5 1 soir.	Midi 55	2 37 s.	3 52 s.	4 18 s.	5 17 s.	8 10 —	5 47 s.	4 38 m.	12 37 s.	11 —	1 —	10 35 —	1 ^h 15 ^m s.	2 ^h 45 ^m soir.
10 47 —	5 50 soir.	7 40 —	9 47 —	10 15 —	•	4 39 m.	11 30 —	2 49 s.	6 48 —	5 25 s.	7 45 —	4 40 s.	8 30 —	9 50 —

Train de foire : Départ de Libos à 6^h 50^m matin. — Arrivée à Cahors à 8^h 56^m matin.

Cahors, le 9 Mai.

Le scrutin de liste au Sénat.

Au Sénat, la commission chargée d'examiner la proposition de loi substituant le scrutin de liste au scrutin d'arrondissement, poursuit ses délibérations avec un zèle auquel il est bon de rendre justice.

Il va sans dire que l'accord est fait avec la Chambre des députés sur le principe même de la loi. Quoiqu'on en ait dit, le Sénat n'est nullement rebelle aux innovations législatives de quelque ordre qu'elles soient. Dans le cas présent, il a accueilli le scrutin de liste avec un grand empressement; aussi comptons-nous que la démocratie française va bientôt rentrer en possession de cet instrument électoral, le meilleur et le plus équitable qui soit.

On sait qu'à la Chambre des députés, le scrutin plurinominal a été adopté par la majorité républicaine. Tout le monde politique a compris la nécessité d'élever le niveau moral de la représentation nationale, et quel meilleur mode électoral à employer, pour atteindre ce but, que la résurrection pure et simple du grand instrument de 1848? Tout a été dit sur la légitimité du scrutin de liste, sur sa sincérité, sur son respect pour le suffrage universel; et cependant on pourrait encore trouver de nouveaux arguments en sa faveur.

Tant il est vrai que les réformes politiques les moins compliquées sont encore les plus préférables. Le scrutin de liste a sur le scrutin d'arrondissement l'avantage d'accorder moins de place aux exigences de la politique locale; il agrandit à coup sûr, la responsabilité de l'élu; mais lui accorde plus de latitude, moins de gêne, pour l'accomplissement des devoirs de son mandat.

Jusqu'à présent la commission sénatoriale du

scrutin de liste ne paraît avoir l'intention de modifier le projet de loi que sur deux points: Le premier point est relatif à la réglementation des excédants de population en dehors de la base électorale, base fixée à 70,000 habitants pour un député. Quant à la deuxième modification, elle porterait sur la fameuse question des étrangers. Le Sénat serait assez disposé à retrancher les étrangers de la population électorale, contrairement à la théorie qui a prévalu à la Chambre des députés.

Examinons ces deux questions qui, hâtons-nous de le dire, peuvent se trancher par la conciliation et ne sauraient, par conséquent, être un obstacle au rétablissement du scrutin de liste.

D'après le texte adopté par la Chambre des députés, un département possède autant de représentants qu'il compte de fois 70 mille habitants. Quant aux excédants, la Chambre tranche la question en accordant au département un député en plus pour n'importe quelle fraction dépassant le chiffre de 70,000 habitants. La commission du Sénat estime que la mesure est trop large. En effet, on comprend assez peu pourquoi une fraction de 3 ou 400 habitants, par exemple, donnerait droit à un député de plus, tandis que la loi de 1849 ne donnait ce même député que pour un excédant de population atteignant la moitié plus ou du chiffre de la base électorale. Nous pensons que la Chambre des députés s'est trop laissée séduire par la perspective d'avoir une chambre plus nombreuse à l'avenir. Certes, nul plus que nous n'est partisan de la plus grande expansion possible du suffrage universel; mais croit-on que les assemblées trop nombreuses n'aient point leurs inconvénients? D'autre part, d'après les lois de la plus élémentaire équité, un chiffre de 3 ou 4 cents ou même 4,000 électeurs ne

saurait donner lieu à la présence d'un nouveau député dans la représentation du département. Le plus simple, et c'est croyons-nous le parti auquel le Sénat s'arrêtera serait de n'accorder un député de plus que tout autant que l'excédant de population électorale atteindra 35,000 habitants, c'est-à-dire la moitié plus un du chiffre donnant droit à un représentant. Cette disposition aurait en outre, l'avantage d'être en harmonie avec la loi électorale de 1849.

Reste la question des étrangers. Cette question a fait grand bruit; et l'on se souvient de l'échec éprouvé par un amendement signé d'hommes estimés, amendement ayant pour objet de ne pas comprendre les étrangers dans le chiffre de la population électorale française. La Chambre a passé outre. Mais la commission sénatoriale a été frappée de l'anomalie que créerait une situation semblable. En effet, les étrangers, n'ayant naturellement pas le droit de l'électorat, seraient appelés à contribuer à la fixation du nombre des députés. On trouverait donc, sur les bancs de la nouvelle Chambre, plusieurs députés qui ne devraient leur élection qu'à la présence d'un certain nombre d'étrangers dans le département. On peut dire que cette singularité n'est pas dans les habitudes françaises; aussi le Sénat en proposera-t-il l'abandon.

Ainsi sera réalisée cette importante et conciliante réforme du scrutin de liste.

On peut donc prévoir dès aujourd'hui que le département du Lot n'aura que quatre députés à envoyer à la Chambre.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 7 mai.

Au début, ouverture du scrutin pour la nomination d'un secrétaire de la Chambre.

M. le président annonce qu'il a reçu deux propositions, l'une de M. Farcy, l'autre de M. Pieyre,

X

Juana garda le plus profond silence pendant le court trajet de sa maison à la gare; l'expression des yeux de Livingstone la poursuivait, la gaieté forcée de son ton l'avait frappée au cœur comme un coup de poignard.

M. Ericson bavardait comme une pie allemande; fort heureusement, que comme la pie, il n'attendait pas de réponse.

Ils arrivèrent à la gare, ils prirent leurs billets et ils montèrent en wagon, puis ils partirent accompagnés par un joyeux soleil d'une brillante matinée d'été.

Mme Ericson s'installa près d'une portière, à l'ombre d'un store et se plongea dans la lecture d'un roman allemand; son mari s'excusa et prit place dans le wagon des fumeurs, il fumait comme vous et moi respirons; Juana fut laissée à elle-même; elle occupait une place voisine de la portière; celle-ci s'ouvrit pour laisser entrer le contrôleur des billets qui faisait sa tournée avant l'arrivée à la dernière station.

Le regard de Juana s'arrêta une seconde sur cet employé, tandis qu'elle lui tendait le carton demandé, et elle se pencha en avant, saisie d'un intérêt subit, pour le regarder encore plus attentivement.

Il releva la tête, jetant un regard indifférent sur elle en lui rendant son billet.

Aussitôt, elle se rejeta en arrière en poussant un grand soupir.

Depuis des années elle le cherchait en vain et voilà qu'il se trouvait devant elle, alors que personne n'était plus loin de ses pensées.

tendant à la création d'une médaille commémorative de l'expédition du Tonkin.

M. Brisson, président du conseil, déclare que le gouvernement s'associe à la demande d'urgence.

L'urgence mise aux voix est déclarée.

On passe à la première délibération sur le projet de loi relatif au traité conclu à Hué, le 6 juin 1884, entre la République française et le royaume d'Annam. L'urgence demandée par M. de Freycinet, est prononcée.

M. Freppel déclare qu'il votera le traité; mais il regrette qu'on n'ait pas maintenu la clause portant que la province de Sin-Tuan serait annexée à la Cochinchine. Avec les nations de l'Extrême-Orient, dit l'orateur, toutes les concessions sont regardées comme des preuves de faiblesse.

Le rapporteur, M. Ténat, fait observer que ces dispositions de la convention de 1883 n'étaient pas essentielles. Elles n'offraient qu'un intérêt médiocre au point de vue économique et même au point de vue stratégique. Notre frontière est facile à défendre du côté de la province Sin-Tuan sans qu'il soit besoin d'occuper une région stérile et peu peuplée. En échange de cette concession, nous avons obtenu pour le résident de France le droit de résider dans la citadelle de Hué avec une force militaire, ce qui assure notre influence sur le gouvernement annamite.

M. Périn déclare qu'il ne votera pas le traité. Il le considère comme un traité d'annexion dans un délai plus ou moins rapproché, et l'orateur n'est point partisan de l'annexion. « Sans critiquer ce traité, dit M. Périn, qui est l'œuvre du précédent ministère, on peut dire qu'il y a beaucoup d'illusions dans les commentaires dont on l'accompagne. On croit que l'hostilité de l'Annam va disparaître; c'est une erreur. »

M. de Freycinet, ministre des affaires étrangères, répond que le traité est en vigueur depuis quelque temps et qu'en vertu de ce traité des fonctionnaires ont été installés et des règlements arrêtés et mis en exécution. Il y a là une situation de fait, et la ratification du traité s'impose en attendant qu'un nouveau régime puisse paraître nécessaire dans l'Annam.

M. de Lanessan, dit qu'il ne faut pas abandonner le Tonkin, arrosé du sang de nos soldats, cet aban-

M. Ericson entra en ce moment dans le wagon: Juana le saisit aussitôt.

— Il y a dans notre train un employé que je connais, — dit-elle vivement, — je veux le voir.... il faut que je le voie et vous serez bien aimable de me le découvrir et de le lui dire.

Le musicien la regarda un instant, puis éclata de rire.

— Bonté divine! vous voulez voir un jeune et bel employé. Dois-je lui dire que Mlle Jenny Sauvage, la célèbre cantatrice, désire le recevoir.

— Tenez!... tenez!... le voilà! — s'écria Juana sans faire attention à ses paroles. — Le voilà là-bas, mais ne lui parlez pas avant que Mme Ericson et moi soyons hors du train. Alors vous lui remettrez cette carte et vous lui donnerez rendez-vous à une heure quelconque afin que je sois chez moi pour le recevoir. Me lui en dites pas davantage. Il ne refusera pas, j'en suis sûre. Il sera trop curieux de connaître le motif de ma demande. Cette rencontre est la chose du monde la plus heureuse, car c'est une personne que je désire voir depuis un grand nombre d'années.

Ils arrivèrent et sortirent du train; ils trouvèrent un fiacre et y prirent place, tout en ayant toujours l'œil fixé sur le jeune employé.

M. Ericson l'accosta poliment et il fut facile de voir le profond étonnement qui se peignait sur ses traits.

Juana rit doucement en observant l'embarras du jeune homme, et ce rire acheva de dissiper les dernières vapeurs de son esprit.

En définitive, Livingstone ne l'avait pas blessée trop cruellement; à en juger par ce rire si

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

(55)

JUANA

TROISIÈME PARTIE

— J'ai envoyé chercher mon fils, — dit-elle, — Par hasard, je sais où il est. Est-ce bien vous, monsieur Livingstone?

En disant cela, elle lui tendit une main effilée et transparente en le regardant d'un air étonné.

— Racontez-moi ce qui s'est passé et comment il se fait que vous soyez avec ma chère petite Eléonore?

— C'est donc Eléonore... la petite Eléonore.... — dit-il en se baissant pour regarder le visage toujours pâle, — cette chère petite Eléonore... et moi qui ne l'ai pas reconnue.

Il lui raconta en quelques mots ce qui était arrivé et, comme il finissait, un jeune homme entra précipitamment.

— Un accident?... — dit-il très alarmé. — Eléonore blessée?... Ma mère, qu'y a-t-il?

C'était Geoffroy, il s'agenouilla pâle de frayeur auprès de sa sœur, toujours évanouie, sans jeter un regard sur Franck et teta le pouls de la malade.

— Qu'est-ce que cela? — demanda-t-il encore. — Qu'est-il arrivé à Eléonore?

Livingstone répéta son récit et aussitôt Geoffroy se mit à l'œuvre; assisté par sa mère, il porta sa

sœur dans sa chambre, tandis que Franck restait en bas dans une attente pleine d'anxiété.

Une demi-heure se passa avant que Geoffroy revint.

— Eh bien? — dit Franck.

— Cela ne va pas bien; cependant cela pourrait être pire. L'émotion est plus à redouter que les blessures... C'est une petite fleur bien délicate que notre pauvre Eléonore. Elle a la cheville foulée, outre son entaille à la tête. Comme c'est heureux que le hasard vous ai fait passer par là. Merci, Franck, d'avoir secouru ma pauvre petite sœur.

Il lui tendit la main.

Livingstone lui rendit sa chaleureuse étreinte et le regarda.

— Maintenant que vous nous avez trouvés, nous comptons vous garder un peu, — dit gaiement Lamar, sans faire allusion aux événements récents. — Ainsi préparez-vous à rester ici jusqu'à nouvel ordre. Notre maison n'est pas des plus spacieuses comme vous pouvez le voir, mais nous nous arrangeons toujours pour avoir une chambre pour un, ami. Et, de tous les amis, mon cher ami, mon cher Franck, vous savez qu'aucun ne saurait être plus cordialement accueilli que vous.

Il fallut le presser, un peu; Franck fit quelques objections mais ces objections furent aisément levées.

Cela reculait l'heure redoutée des larmes et des reproches maternels et c'était bien quelque chose.

Il resta donc et conserva ainsi son secret quelques jours de plus.

don serait la ruine de notre influence dans l'Extrême-Orient.

Par 308 voix contre 57 sur 365 votants, l'article unique du projet de loi est adopté.

M. le président annonce le résultat du scrutin pour l'élection du secrétaire :

M. Compayré, 142 voix ; M. Brousse, 132 voix. M. Compayré est élu.

La Chambre adopte, après l'urgence déclarée, un projet portant interdiction de fabriquer, de vendre, de colporter et de distribuer tous imprimés ou formules, simulants des billets de banque ou autres valeurs financières ; et le projet concernant la signature et la certification des transferts de recette sur l'Etat.

La séance est levée à 5 h. 45.

SÉNAT

Séance du 7 mai.

M. Bardoux dépose un rapport supplémentaire sur la proposition relative à la non-publicité des exécutions capitales.

M. Soubignon réclame, au nom de ses électeurs que la commission d'enquête dépose son rapport le plus promptement possible.

Sur ce, M. le Bastard fait observer que le rapporteur est malade, mais il espère être présent à la séance du 11 mai. La commission se réunira, ce jour-là, pour entendre la lecture du rapport.

Sur le rapport de M. Lavalley, l'élection de M. Milhet Pontarabie, élu sénateur de la Réunion est validée.

La prochaine séance est fixée à mardi.

Informations

Le conflit anglo-russe ne paraît pas se dénouer encore. Toute crainte de guerre est désormais écartée, mais la question de médiation n'est pas tranchée. Avant de prendre une détermination à ce sujet le cabinet anglais a résolu d'attendre l'arrivée de M. Stephen, porteur de tous les détails sur l'événement du 30 mars. Cette décision ne paraît pas heureuse. Il est certain, en effet, que du moment où on est bien résolu à ne pas pousser les choses à l'extrême, le mieux serait d'en finir le plus tôt avec un conflit qui entrave les affaires et inquiète vivement l'opinion publique.

Le *Journal des Débats* félicite la Russie et l'Angleterre d'avoir réussi à éviter la guerre, car cette rupture eût été un désastre pour l'humanité entière, et un malheur pour la France en particulier, et aurait achevé de détruire le peu d'équilibre qui subsiste encore en Europe.

La *République française* dit que l'Angleterre et la Russie vont signer, non la paix, mais une trêve, car les Russes ne manqueront pas d'occasions ultérieures pour intervenir dans les affaires de l'Afghanistan et y rétablir l'ordre, comme les Anglais en Egypte.

Le *Tageblatt* annonce que le prince de Bismarck, après avoir reçu des dépêches importantes de Londres et de Saint-Petersbourg, s'est rendu chez l'empereur et lui a déclaré qu'avec son approbation il serait disposé à intervenir dans le conflit anglo-russe.

clair.

— Il est venu jusqu'ici dans notre train, par hasard. Je lui ai remis votre carte et il viendra, — dit M. Ericson en la rejoignant et en essuyant les gouttes de sueur qui perlaient sur son front. — Mais c'est un jeune homme bien étourdi. Il prétend ne connaître aucune demoiselle Jenny Sauvage, et il croit que vous faites erreur en supposant qu'il vous connaît ; néanmoins, il sera à vos ordres, si cela vous convient dans une heure. Je lui ai dit que vous le recevriez avec plaisir. Ai-je bien fait ?

— Admirablement ! dit Juana en riant tousjours.

A l'heure précise, le jeune employé, qui avait conservé sa tenue de service, se présenta au cottage et demanda Mlle Sauvage.

Il fut introduit dans le salon où il vit s'avancer vers lui une grande et élégante demoiselle qui s'arrêta devant lui sans dire un mot.

Le jeune homme hésita à son tour et la regarda, plus étonné peut-être qu'il ne l'avait été de toute sa vie.

Juana rompit le silence la première.

— Eh bien ! — dit-elle en éclatant de rire, — vous ne voulez pas me donner une poignée de main ?

— Avec le plus grand plaisir, au contraire, — répondit le jeune homme en prenant dans sa grosse main brune les doigts effilés qu'elle lui tendait. — Mais que le diable m'emporte ce soir même, si je vous connais. Et pourtant il me semble que vous ai vue quelque part.

— Je crois bien que vous m'avez vue. Vous m'avez souvent tiré les oreilles.

— Est-il possible !

L'emprunt de 600 millions.

M. Sadi-Carnot accepte les lignes principales du budget préparé par son prédécesseur, mais il ne semble pas qu'il est pris encore de résolution définitive relativement à l'emprunt de 600 millions en rentes 3 0/0 perpétuelles dont M. Tirard avait proposé les éléments avant de quitter le ministère.

M. Sadi Carnot cherche à se rendre compte si le marché financier accueillerait mieux l'emprunt sous forme de 3 0/0, qu'un emprunt moins important en bons du trésor de 4 0/0 à quatre ans échéance.

Convocation de maires.

— D'après la *France libre*, le ministre de l'intérieur se propose de convoquer, à Paris, tous les maires des villes les plus importantes de France, pour les derniers jours du mois courant.

Médaille commémorative du Tonkin.

— M. Peyre, député du Gard, a déposé à la Chambre une proposition tendant à accorder une médaille commémorative à tous les soldats et marins ayant pris part à l'expédition du Tonkin.

Dépêche du général Brière.

— Le ministère de la guerre a reçu du général Brière de l'isle la dépêche suivante :

Hanoï, 5 mai.

« M. Rocher est actuellement à Hong-Hoa, où je l'ai envoyé rejoindre la mission chinoise.

« L'évacuation continue sur le fleuve Rouge, mais lentement. La mission partie pour Than-Quan n'est pas encore revenue. »

Retraite des Chinois.

— On télégraphie de Hong-Kong au *Times* :

« Une commission chinoise partira aujourd'hui pour le Tonkin, pour remettre le décret impérial ordonnant la retraite des troupes chinoises de ce pays. »

Le réseau de l'Etat et Orléans

L'administration du réseau du sud-ouest par l'Etat ne peut qu'être mauvaise, car, elle offre le grand inconvénient de faire intervenir directement l'Etat dans des conflits d'intérêt au-dessus desquels il devrait planer. Les procès entre les particuliers et une Compagnie sont chose inévitable avec les lenteurs dans la livraison des marchandises ou dans les règlements des affaires en litige. Dans ces procès, comme industriel et comme magistrat, l'Etat est à la fois juge et partie. Or, le public sait bien que dans les affaires où l'Etat et lui se trouvent en rivalité, il est destiné à être toujours dupé.

D'autre part, l'état anémique du réseau de l'Etat est dû au mode d'exploitation adopté par l'Etat, à l'inexpérience de ses agents, à la constitution physique du réseau lui-même.

L'Etat exploite et administre plus chèrement que l'industrie privée, c'est un fait reconnu. Il suffit pour s'en convaincre de comparer l'ex-

ploitation du réseau de l'Etat avec ceux des grandes Compagnies. Le taux d'exploitation moyen des six grandes Compagnies ne dépasse pas 58 fr. 25 pour 100 ; or, celui de l'Etat atteint 84 fr. 60 pour 100.

Un simple rapprochement des chiffres du personnel employé dans les bureaux de l'administration centrale nous montre que l'Etat emploie 1 commis par 5 kil., l'Ouest, 1 par 8 kil., l'Orléans, 1 par 14 kil., le Paris-Lyon, 1 par 17 kil.

Le Midi seul a un nombre de commis proportionnellement égal à celui du chemin de fer de l'Etat ; mais c'est parce que le Midi est obligé d'entretenir à Paris comme à Bordeaux un double service de centralisation et de contrôle.

La constitution physique du réseau de l'Etat est défectueuse, il ne peut vivre, il ne peut se développer matériellement et malgré les lignes qu'il a obtenues de l'Orléans, malgré l'emprunt de la gare de Montparnasse pour se créer une ouverture à Paris, il n'est pas viable. Comment l'administration du chemin de fer de l'Etat pouvait-elle songer à l'agrandir ? Les conventions ne lui laissent que peu d'espoir de s'étendre et l'état des finances s'y oppose.

Dans un tel état, la solution de la question du réseau de l'Etat que nous ne cessons de préconiser, c'est la cession immédiate du réseau de l'Etat aux deux grandes compagnies de l'Ouest et de l'Orléans, dont les lignes s'entrecroisent avec les siennes ; c'est en second lieu l'abandon définitif du régime du budget extraordinaire auquel sa création a donné naissance.

On hésite par respect humain, à mettre ce projet en pratique ; on craint de s'avouer vaincu en détruisant, après six années, l'œuvre anémique de 1878. On a tant répété, en effet, que tout était mauvais dans les grandes compagnies ; elles abusent de leur monopole, elles menacent les intérêts et la sécurité du pays, elles ne se soucient pas d'abaisser les tarifs proportionnellement à l'accroissement des recettes de l'exploitation, etc., etc. Que sais-je encore ?

Un Gouvernement, des Chambres, un régime politique s'honorent en avançant leurs fautes et en s'efforçant de les réparer.

En abandonnant, à la direction de l'Ouest et de l'Orléans le réseau de l'Etat, le Gouvernement mettrait un terme à la situation inextricable que nous envisageons avec effroi.

Fusionné avec les réseaux limitrophes, le réseau de l'Etat sera soumis aux règlements des grandes Compagnies ; le gaspillage, les dépenses exagérées, les abus disparaîtront ; il y aura donc diminution des frais d'exploitation.

Le déficit des lignes de l'Etat, qui pèse si lourdement sur le budget, se répartira sur le chiffre d'opérations des deux grandes compagnies et sera couvert par leurs bénéfices généraux.

Voilà pourquoi les deux grandes compagnies consentiront à absorber ce réseau et à se charger

d'insuffisances certaines qui iront tous les jours en diminuant. Le jour où on le voudra sincèrement, on résoudra sans trop de difficultés les conditions et le taux de la retrocession des lignes de l'Etat aux deux compagnies voisines. L'indemnité due à l'Etat est incontestable ; la quotité devient affaire de calculs et d'appréciations entre les parties intéressées.

A l'heure présente, il n'est pas d'autre solution. Le désordre de nos finances a pris naissance dans la création du réseau de l'Etat qui lui-même a engendré le budget extraordinaire des travaux publics.

Il faut, pour porter remède au mal, l'attaquer dans sa racine en enlevant au Gouvernement les soucis et les charges d'une exploitation pour laquelle il ne possède aucune aptitude.

R. DE CRUZEL.

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

Société de secours mutuels.

— Les membres de la Société de secours mutuels de Cahors, ont reçu de leur Président la lettre suivante :

Monsieur,

L'Assemblée générale ordinaire des membres de la Société aura lieu, pour le 2^e trimestre de 1883, le 10 mai courant, à 8 heures du matin, à l'Hôtel de Ville, après la Messe célébrée à l'intention des Sociétaires décédés.

De neuf à onze heures, il sera voté au scrutin secret sur les deux questions suivantes :

Réduction à 0 fr. 50 c. de la journée de maladie ; Augmentation de la cotisation annuelle, de quatre francs.

A cet effet chaque membre votant devra déposer dans l'urne un des deux bulletins ci-inclus.

Il est important de ne pas manquer à cette réunion. Agréés, etc.

Le Président de la Société. P.-F. SIRECH.

Dans sa forme laconique, cette lettre porte dans ses flancs la dissolution de notre vieille Société de secours mutuels, si par un généreux effort les Sociétaires ne s'imposent un nouveau sacrifice annuel de 4 francs.

Il n'y a pas d'autre manière en effet de résoudre le triste dilemme posé par M. le Président.

Réduire la journée de maladie à 0 fr. 50 c. c'est faire des Sociétaires une compagnie de mendiants ; car que voulez-vous que soient 0 fr. 50 c. dans le ménage, lorsque le malheureux chef de famille ne pourra pas travailler ? Cette réduction de secours est la dernière mesure à laquelle il faudrait s'arrêter, car elle est dérisoire, vexatoire même, et mieux vaudrait la dissolution.

Et cependant il s'agit d'assurer le fonctionnement de la Société, dont le surcroît de maladies et cette autre maladie bien plus grave : la politique, véritable épidémie qui règne partout, — ont épuisé les ressources.

égérés et grands ouverts, les lèvres tremblantes et crispées.

— Qui je suis, Alfred...

— Ah ! ne vous pressez pas, Juana. Je ne sais si vous serez si satisfaite quand vous le saurez. Vous qui aimez tant Mme Abbott... Il faut que je vous dise que Lamar a été frappé du coup comme s'il avait reçu un coup de boulet en pleine poitrine.

Mais il fallait croire ce que mon père lui avait dit, car il lui avait remis les papiers qui prouvaient le mariage de votre père et de votre mère, ainsi que votre baptême, là-bas, à San-Francisco. Il ne pourra pas le nier... J'ai tout entendu... et si jamais vous êtes obligée d'aller en justice pour cela, comptez sur moi, et je le voudrais, morbleu ! Des fortunes comme celle-là ne se trouvent pas tous les jours. C'est vous qui êtes l'héritière des bois, des pierres, et du dernier sou. Réclamez tout cela, Juana, et je vous soutiendrai fort et ferme.

A. FLEMING.

(A suivre).

Après Juana, le *Journal du Lot* publiera un roman du plus haut intérêt de M. PAUL MAHALIN :

LA BELLE LIMONADIÈRE

— Oui, je le sais... pauvre Mme Abbott.

— Ah ! pauvre M Abbott, pourrais-je dire... Vous n'avez jamais su pourquoi il s'était suicidé ?

— Non, certainement. J'ai lu seulement la chose dans les journaux... On attribuit sa mort à un accès d'aliénation mentale.

— Oui, c'est bien cela... une farce ! mais la vérité est qu'il savait ce qui allait arriver... Il était sur le point d'être démasqué et il a eu peur de la prison et de son orgueilleuse femme. C'est pour cela qu'il s'est logé une balle dans la tête et qu'il a échappé, par ce moyen-là, aux sévérités de la loi. Ensuite, savez-vous ce que Mme Abbott et le jeune Lamar ont fait ?

— Ils ont fermé le Grand-Château et quitté le pays. Je le sais. Dites-moi où ils sont, si vous connaissez le lieu qu'ils habitent.

— Je l'ignore, et vous n'avez pas besoin de vous mettre à leur recherche. Je suis sûr que si la vérité vous était connue, vous seriez la dernière personne qu'ils désireraient voir sur la terre. J'ai pourtant entendu Geoffroy Lamar jurer ses grands dieux qu'il vous retrouverait, si vous étiez encore vivante, afin de vous restituer vos droits... et voilà comment il tient sa parole.

— Vous l'avez entendu jurer... jurer à qui ?

— Mon père l'avait envoyé chercher pour vous faire enfin rendre justice, pour lui dire quel empire il possédait sur son beau-père, pour lui apprendre qui vous étiez et lui remettre vos intérêts en main, puisqu'il était votre ami.

En entendant ces mots, Juana se leva brusquement et se tint devant lui les mains jointes, les yeux

Il n'y a d'après nous qu'un seul moyen : c'est l'augmentation annuelle proposée par M. le Président. Ajoutons qu'elle est aussi réduite que possible et accessible aux moindres bourses.

L'augmentation de 4 fr. par an représente sept sous par mois... Quel est le ménage actif, intelligent, bien portant qui ne puisse faire cette légère économie mensuelle, sans même s'en apercevoir ?

Et si la maladie arrive, par malheur, dans le même ménage, combien de temps lui faudra-t-il pour rattraper ses 4 fr. ? A peine huit jours !

Il n'y a donc pas à hésiter.

A la réunion de demain tous les Sociétaires doivent énergiquement s'opposer à toute réduction et voter unanimement pour l'augmentation de 4 francs.

C'est le seul moyen de conserver cette Société de secours si tourmentée depuis quelque temps et si utile pour la classe laborieuse.

Nous recevons de notre correspondant particulier du canton de Puy-l'Evêque :

Monsieur le directeur du Journal du Lot, Je viens vous prier d'insérer la lettre suivante dans votre estimable journal.

Il y a quelques jours, j'avais le regret de vous annoncer qu'un exalté avait placardé, à Lacapelle-Cabanac, deux affiches, l'une contre les conservateurs et l'autre contre la religion. Cette fois, ce n'est plus au lieu d'affichage, mais à la porte d'une boutique de forgeron que ce Luther au petit pied a placardé une autre affiche contre la religion et ses ministres, signée « un passant. » Cet individu croyait peut-être avoir le droit d'afficher ce qu'il lui conviendrait, pourvu que ce fût à un endroit n'appartenant pas à la commune. Il se trompait, car M. le maire, informé, n'a pas fait plus de difficulté pour enlever cette dernière affiche que les deux précédentes. J'ajouterais qu'à Lacapelle-Cabanac nous n'étions pas habitués à voir de pareilles choses.

Nous aimons à croire que ce courageux voltairien n'est pas originaire de la commune, et ses insultes retombent entièrement sur lui. Cet esprit fort, qui a grand tort de se cacher pour mieux montrer le courage de ses opinions, ne parviendra pas à déraciner de nos cœurs l'amour et le respect pour la religion et ses ministres, et en particulier pour notre cher et bien-aimé pasteur, car la commune de Lacapelle-Cabanac a été et est toujours profondément conservatrice et aussi profondément catholique.

Les habitants ont rendu, d'un mot, justice à ces écrits anonymes : « C'est l'œuvre d'un imbécile », disent-ils en haussant les épaules.

— La foire de Puy-l'Evêque, qui se tenait mercredi, n'a pas été belle à cause de la coïncidence des foires de Catus et Tournon et de la pluie qui n'a presque pas cessé de tomber toute la journée. La volaille était à bon marché ; les œufs ne valaient que 45 c. la douzaine.

— Election municipale de Puy-l'Evêque. — La lutte de demain sera chaude. Il paraît qu'il y aura 5 candidats pour faire un conseiller. Je vous tiendrai au courant de l'élection.

Un Conservateur.

Explosions. — Deux explosions terribles ont eu lieu mercredi, à la poudrerie de Saint-Médard et-Jalles (17 kilomètres de Bordeaux). Elles ont détruit la partie de l'établissement affectée à la fabrication de la poudre de mine. La commotion a été tellement violente que toutes les maisons du bourg situées à quelque distance ont été ébranlées, les vitres brisées, les portes ouvertes avec fracas, les serrures tordues et arrachées. On aurait dit un tremblement de terre. Les vitres ont été brisées et les maisons endommagées jusqu'aux communes d'Eysines et de Bouscat, à 12 kilomètres de Saint-Médard.

Par un hasard extraordinaire, il n'y a eu qu'un seul tué, le gardien Abeillé, qui a été projeté contre la grille de fer et qui a eu la tête brisée. Les ouvriers ont été à peine touchés. Les causes sont encore inconnues.

Abeillé laisse une femme et trois enfants. Son père yvait été tué en 1869 par une autre explosion dans la même poudrerie.

Vol dans un train en marche. — Dans la nuit du 16 au 17 avril, la Compagnie des chemins de fer du Midi a été victime d'un vol audacieux commis dans les circonstances suivantes :

Des individus, encore inconnus, ont réussi à s'introduire dans un wagon d'un train de marchandises, se dirigeant de Narbonne sur Perpignan, soit en profitant d'un arrêt dans

une gare, soit en grimpaient sur le train pendant la marche.

Entre Silces et Perpignan, aux environs de la gare de Rivesaltes, les malfaiteurs ont jeté sur la voie trois forts ballots dont ils ignoraient sans doute le contenu ; ils les ont portés à 300 mètres environ de la voie, près de la maisonnette portant le numéro 416, où ils ont éventré les colis pour s'emparer du contenu. Malheureusement pour les voleurs, les ballots étaient composés d'effets militaires. Cette marchandise compromettante a été trouvée par M. François Derré, propriétaire à Rivesaltes. Celui-ci a remis les ballots à M. le chef de gare de cette ville.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS du 2 au 9 mai 1885.

Naissances.

Bourthoumieux Pauline à Saint Georges. Linas Marie Louise, rue des Augustins, 18. Course Jean Baptiste Vincent, quai Ségur.

Mariages.

Tulle Jean, et Gaubert Françoise.

Décès.

Dajeau Basile 3 ans, impasse Raygasse, 5. Berthier Marie 20 jours, à Bégoux. Treil Léontine s. p. 19 ans, rue Fondue B^e, 9. Capmas Rose 10 mois rue des Soubirois, 9. Tardieu Anastasie 4 ans, rue du Bousquet, 5. Talcet Isidore soldat au 7^e de ligne, 24 ans (hos.) Lacaze Pétronille s. p. 75 ans, à Cabessut. Puech Jean soldat au 7^e de ligne, 23 ans (hosp. Delprier Jean 7 ans, rue St Pierre, 13. Delbru Alexandre 18 mois, place Galdemard.

RENOUVEAU

A MON AMI L'ABBÉ HÉRÉTIÉ.

Oui, puisque nous voilà dans la saison nouvelle, Encore quelques vers ! N'en soyez pas surpris : Tout m'invite à chanter ; la nature est si belle ! Et des splendeurs de Dieu je suis toujours épris.

Dans les fourrés bientôt chantera Philomèle ; Les fleurs vont se parer de leurs frais coloris ; Du poétique mai le soleil étincelle, Et, les anciens transports, ils ne sont pas taris....

Il me semble toujours qu'il reste dans mon âme, Un foyer mal éteint où brûle un peu de flamme : Ami, je suis ma pente et murmure des vers.

Soixante-dix hivers ont neigé sur ma tête ; Mais qu'importe ? je sens que je serai poète, Tant que sous le ciel bleu les arbres seront verts.

Ludovic SARLAT.

THÉÂTRE DE CAHORS

TOURNÉES ARTISTIQUES ET LITTÉRAIRES

Mercredi 13 mai 1885.

UNE SEULE REPRÉSENTATION EXTRAORDINAIRE

DENISE

La critique parisienne, prise dans son ensemble, et à quelque école littéraire qu'appartienne chacun de ses membres, s'est réunie, le soir de la première sur un terrain commun pour acclamer l'œuvre d'un maître, arrivé avec Denise à la plénitude de son talent.

Faut-il maintenant parler en détail des artistes composant la troupe choisie par ALEXANDRE DUMAS et que vous présente M. H. DE LANGLAY ? A quoi bon, puisque cette troupe a une vraie pléiade d'étoiles dignes d'interpréter Denise sur une grande scène parisienne : le Vaudeville ou le Gymnase par exemple ?

C'est d'abord M. NERTANN que vous connaissez de nom jusque là, puisque sa réputation est européenne depuis ses succès au Théâtre Impérial de Saint-Petersbourg, et que vous allez applaudir pour la première fois.

M. NERTANN appartient aujourd'hui au Vaudeville où le public boulevardier ratifie ses succès de Saint-Petersbourg.

M. MASSET, vous le savez aussi, en plus de ses belles créations à l'Odéon, fut le créateur du fameux rôle d'Osif dans les Danicheff, dont les tournées et tant d'autres furent si brillantes sous sa direction.

M. MASSET a grandi encore et conquis droit de cité dans le monde dramatique où il occupe une haute situation.

M. MONTIGNY, un ex-pensionnaire aussi du Théâtre Michel, revenu depuis parmi nous et qui était avec NERTANN l'un des favoris de l'empereur de Russie, se retrouve au Vaudeville avec son compagnon des bords de la Néva.

M. GARRAUD, c'est le fils, et il chasse de race, du spirituel GARRAUD de la Comédie Française. Il y a dans ce jeune artiste du Vaudeville, donné à la fois d'intelligence et de distinction, un jeune premier qui entrera bientôt dans la maison de MOLIÈRE.

M. MASSET-LARGILLIÈRE, qui a multiplié à Paris les créations et les succès, est trop connue de vous par ses tournées de l'Odéon, pour qu'il soit besoin de vous souligner ses rares qualités dramatiques.

M^e VIGNE, la sœur de M^e MARIE LAURENT, compte tant de triomphes à Paris, aussi bien au Vaudeville que dans les théâtres de drames, triomphes qui ont dû parvenir jusqu'à vous, qu'il est inutile d'insister, car elle a égalé sa sœur par sa science de composition et sa puissance scénique.

Quant à M^e PAZZA du Vaudeville, ses dernières créations : La Vie facile et Les Révoltés applaudies par les princes de la critique : MM. VIRU et SARCEY, l'ont placée d'emblée parmi les premières comédiennes de Paris à côté des PIERSON, des LEGAULT et des BARTET.

Enfin M^e GALLATX sortie de la classe de Monrose du Conservatoire, pour entrer au Gymnase, s'y est fait remarquer déjà par ses belles créations et par sa verve et son intelligence.

Bibliographie

MONOGRAPHIE DE LA CATHÉDRALE DE CAHORS Par M. l'abbé Boulade.

Presque tous les jours, les voyageurs qui arrivent à Cahors, frappés de l'aspect imposant des monuments de notre ville et des constructions archaïques de la plupart des bâtiments de nos rues, demandent chez les libraires une description de notre antique cité, un guide des voyageurs pouvant les éclairer dans leurs visites et dans leurs promenades.

Mais un pareil ouvrage n'existe pas jusqu'à aujourd'hui. La dernière publication de ce genre est celle de M. le professeur Glück (*Album du Lot*), qui date de l'année 1850, et ne peut donner qu'une faible idée de notre ville qui s'est beaucoup embellie depuis ce temps, mais qui en revanche a perdu aussi plusieurs monuments antiques très précieux, démolis par nos vanités modernes. C'est pourquoi toute Monographie soigneusement faite des anciens édifices qui existent encore chez nous, mérite une attention toute particulière et peut rendre un grand service au public.

Parmi les travaux de ce genre, la Monographie de la Cathédrale de Cahors, par M. l'abbé Boulade, qui va paraître incessamment, attirera, nous n'en doutons pas, l'attention bienveillante de tous les hommes sérieux.

Ce travail a été lu en grande partie dans les différentes séances de notre Société des Etudes et le bon accueil qu'il y a reçu nous fait bien augurer de celui qui attend dans le pays cette publication aussi savante que consciencieuse. Après avoir étudié avec soin toutes les notices publiées jusqu'à aujourd'hui, sur le vénérable sanctuaire de Cahors, M. l'abbé Boulade en donne une description vraiment attrayante ; il indique les dimensions de la basilique, la forme de toutes ses parties, énumère ses nombreuses chapelles plus ou moins anciennes, les verrières modernes très remarquables, et décrit surtout le portail nord, la chapelle St-Gaubert et les cloîtres du XVI^e siècle, une des parties les plus intéressantes de ce monument. Il ne néglige pas non plus la partie morale de cet édifice, il analyse les statuts du chapitre, en indique les origines et les hommes éminents. Il décrit certaines cérémonies particulières à la cathédrale de Cahors, en raconte les usages, les rentes et en précise l'inventaire avant la Révolution.

Il fait une histoire abrégée des évêques de Cahors suivie d'une notice sur Jean XXII, un des plus grands papes qui aient gouverné l'Eglise. On y remarque des analyses d'auteurs modernes qui ont traité ce sujet avec succès, tels que l'abbé Verlaque docteur en théologie et M. Richaud ancien professeur du Lycée de Cahors.

L'auteur examine ensuite ce qui est relatif à une des plus vénérées reliques de la chrétienté, connue sous le nom de Suiare de la tête du Christ, vulgairement dit Ste Coiffe.

Enfin comme appendice à son travail, l'auteur ajoute la 2^e édition de son autre Monographie du château épiscopal de Mercuès, publiée il y a quelques années, avec quelques vers sur cette poétique résidence, extraits d'un poème composé par le vénérable M. le Camus, ancien vicaire général, oncle de l'auteur.

La notice historique sur le château de Mercuès renferme d'intéressantes chroniques, on y lit quelques vers de l'auteur sur ce monument et sur le maître actuel de cette antique demeure des évêques de Cahors.

Tel est en un mot l'ouvrage que nous recommandons au public, il fournira une lecture aussi agréable qu'instructive. Il résume l'histoire de notre province et plaira, nous en sommes sûrs, à tous les hommes désireux de connaître notre histoire locale si féconde en événements remarquables.

J. MALINOWSKI, Licencié ès-sciences, Officier d'Académie.

Victimes d'amour, édition illustrée, par Hector Malot.

Il manquait aux œuvres de M. Hector Malot de pénétrer dans le public nombreux. Publiés en livraisons à dix centimes, ces livres qui ont fait à l'auteur une si grande réputation, trouveront la clientèle nouvelle qui faut accoutumer aux bonnes et belles choses.

Les *Victimes d'Amour* commencent la série impossible de faire un meilleur choix. Cette œuvre, d'un écrivain si fécond, est une des plus charmantes, des plus passionnées et des plus tendres, en même temps que des plus dramatiques de la littérature contemporaine.

Nos plus grands artistes illustrent l'ouvrage. Citons parmi eux : MM. Renouard, Duez, Jundt, Moty, Kauffmann, G. Bellenger, Lemaistre, Clérico, etc., etc.

L'ouvrage sera complet en 100 livraisons à 10 centimes ou 20 séries à 50 centimes, formant un beau volume grand in-8^o Jésus sur papier de luxe. On peut souscrire aux *Victimes d'Amour* en envoyant un mandat de dix francs aux éditeurs Marpon et Flammarion 26 rue Racine, Paris

BOURSE. — Cours du 9 mai.

3 0/0.....	79 60
3 0/0 amortissable (ancien).....	81 40
3 0/0 id. 1884.....	00 00
4 1/2 0/0 ancien.....	104 50
4 1/2 0/0 1883.....	108 50

Dernier cours du 8 mai.

Actions Orléans.....	4,305 00
Actions Lyon.....	1,260 00
Obligations Orléans 3 0/0.....	375 00
Obligations Lombardes (jouissance janvier 1884).....	297 00
Obligations Lombardes (jouissance.....)	290 00
Obligations Saragosse (jouissance janvier 1884).....	323 00

CUISINIÈRES

Risque l'achat d'un facon BOULLON CHILS, vous ne regretterez pas votre essai. Il est indispensable dans les ménages et précieux à la campagne. Pur extrait liquide de viande de bœuf ; excellent consommé instantané ; parfait cuit avec les légumes.

En vente chez M. MICHAUD-LARRIVIÈRE fils, Epicerie Parisienne, 6, place du Marché, à Cahors.

ÉPICERIE FINE

COMESTIBLES, VINS FINS, LIQUEURS, EAU-DE-VIE, SIROP, CONSERVES ALIMENTAIRES.

Assortiment complet des Liqueurs des R. P. Césatins de Vichy.

Ces liqueurs sont faites avec le plus grand soin et ont pour base les sels alcalins des Eaux minérales de Vichy.

Eaux minérales de St-Galmier, Vals, Vichy et autres.

A. COUDERC

Boulevard Gambetta, 67, CAHORS.

On demandait un jour à Fontenelle pourquoi il ne discutait jamais : Par deux principes, répondit-il, tout est possible et tout le monde a raison. — Tout est possible peut-être en France plutôt qu'ailleurs, puisqu'on a dit qu'impossible n'est pas français. Mais devant des faits prouvés et constatés comme celui que nous reproduisons ici, et comme tous les journaux en reproduisent chaque jour, on ne peut nier l'évidence et on est forcé de se dire : « Celui-là au moins a raison. » « Angoulême, 20 février 1885. — Je souffrais depuis longtemps des reins, de la tête, des jambes, enfin tout ne faisait mal ; depuis que je fais usage de vos Pilules Suisses, je me trouve beaucoup mieux. Je prie M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, à Paris, de m'en envoyer encore une boîte à 1 fr. 50 et de publier ma lettre, s'il le juge utile. » « GIRARDAUX (Emile), Employé au chemin de fer

De nombreuses plaintes arrivent à la Société des eaux de Contrexeville au sujet de bouteilles vendues dans le commerce ne portant pas en lettres rouges : **Source du Pavillon.**

La Société prévient d'exiger sur chaque bouteille les mots en rouge : **Source du Pavillon**, seule décriée d'intérêt public, souveraine contre la goutte, gravelle, douleurs hépatiques, diabète, l'albuminurie. Consultez médecins. — Dépôt : ADAM, 31, boulevard des Italiens, Paris.

Le Sirop de Raifort iodé de Grimault et C^o est recommandé par les médecins dans les maladies des enfants ; préparée avec le suc des plantes du Sirop anti-scorbutique, il est beaucoup plus actif que ce dernier ; il excite l'appétit, fait fondre les glandes, combat la pâleur et la mollesse des chairs, guérit les gourmes, les éruptions de la peau et les croûtes de lait ; c'est un excellent dépuratif.

SANTÉ A TOUS ADULTES ET ENFANTS

rendue sans médecine, sans purge et sans frais, par la délicieuse Farine dite de Santé :

REVALESCIERE

DU BARRY, de Londres.

Guérissant les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, glaires, flatul, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, bruits dans la tête et les oreilles, oppression, langueurs, congestion, névralgie, laryngite, névrose, dartres, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chloroses rhumatismes, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muscuque, cerveau et sang. Aux personnes phthisiques, étiques et aux enfants rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. — 38 ans de succès. 100,000 cures y compris celle de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre ; M. le docteur professeur Dédé ; Sa Sainteté feu le Pape Pie IX. Sa majesté feu l'empereur Nicolas de Russie, etc. Egalement le meilleur aliment pour élever les enfants dès leur naissance. Bien préférable au lait et aux nourrices.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, sans jamais échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kilo, 2 fr. 25 ; 1/2 kilo, 4 fr. ; 1 kilo, 7 fr. ; 2 kilos, 12 fr. ; 6 kilos, 36 fr. ; soit environ 20 c. le repas. Aussi « LA REVALESCIERE CHOCOLATÉE. » Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. En boîte de 2 fr. 25, 4 fr. et 7 fr. Envoi franco contre bon de poste. Aussi le ROI DES ALIMENTS pour Nourrissons, « FARINE PARFAITE DU BARRY » pour Enfants de tout âge et pour Adultes faibles, en boîtes rondes de fer blanc à 80 cts. et à 4 fr. 50, à ajouter 85 cent. pour l'affranchissement d'un paquet jusqu'à 3 kilos, de cette farine, soit 8 fr. 85 pour 40 boîtes de 80 cts. — Dépôt à Cahors, chez Vinel droguiste et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — DU BARRY et C^o, (limited), 8, rue de Castiglione, & 17, rue du Mont-Thabor, à PARIS.

LE VIN AROUD au QUINA, au FER & à la VIANDE

est le médicament par excellence, le reconstituant le plus énergique pour combattre la CHLOROSE, l'ANÉMIE, l'Appauvrissement ou l'Altération du SANG. Il convient à toutes les personnes d'une constitution languissante ou affaiblies par le travail ; les veilles, les excès ou la maladie. Chez FERRÉ, ph^m, 102, r. Richelieu, PARIS, & Ph^m.

A VENDRE

1° Une **Maison**, à Cahors, rue des Soubirous, n° 18
 2° Une **Petite Propriété** d'agrément, aux Tuileries, commune de Cahors.
 S'adresser à M. Lascazes, notaire, 31, Boulevard Gambetta.

DISTILLERIE CENTRALE DU QUERCY

USINE A VAPEUR

CRÈME DE NOIX BOUTET

Liqueur tonique et anticholérique à base de fine champagne

MÉDAILLÉE PAR L'ACADÉMIE

Exiger le véritable nom : **STANISLAS BOUTET A CAHORS**

Dépositaire du Rhum Goodson. Provenance directe de la Jamaïque
 6 francs la bouteille d'origine, droits compris

GRAND ASSORTIMENT DE LIQUEURS ET VINS FINS

MAISON DES 100,000 PALETOTS

Rue de la Liberté, N° 11, CAHORS

ROLDES & MOILIN

Maison principale à Périgueux

Draperies et nouveautés Françaises et Anglaises pour Vêtements sur mesure. — Habilllements tout faits. — Confection très soignée. — Uniformes et Livrées.

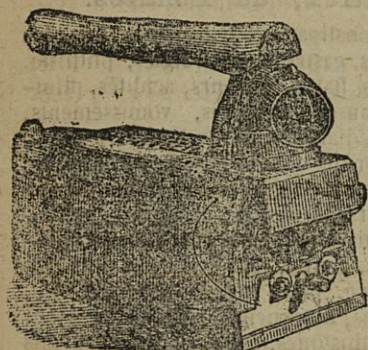
CHEMISES SUR MESURE

Gilets et Caleçons de flanelle. — Couvertures de voyage. — Vêtements de Caoutchouc. — Faux-cols. — Cravates, etc., etc.

PRIX MODÉRÉS. — TRAVAIL IRRÉPROCHABLE

M. Victor PIZANY, premier coupeur, intéressé Gérant de la Maison

NOTA. — Cette Maison, quoique faisant le même genre d'affaires, n'a rien de commun avec la Maison portant le même nom et précédemment établie sur le boulevard Gambetta.



NOUVEAU FER

A REPASSER SE CHAUFFANT SEUL
INDISPENSABLE

A tous les Ménages, aux Repasseuses, Couturières, Lingères, Confectionneurs, Tailleurs, Apieçeurs, etc.

POSSÉDANT LES AVANTAGES SUIVANTS :

Économie, Propreté, Salubrité.

Se vend chez **JEAN LARRIVE, Fils aîné**

16, RUE DE LA LIBERTÉ, CAHORS.

Nouvelles machines à coudre supérieures à toutes les autres, garanties dix ans sur facture, à main et à pédale, depuis 50 fr. Navettes sans enfilage, brevetées. Fils, Soies, Aiguilles, Huile de première qualité. Pièces de rechange et Réparations.

Bretelles américaines hygiéniques. — Timbres caoutchouc. — Brillant oriental pour parquets. — Teinture des familles. — Nouveau cirage Persan, sans brosses, imperméable à l'eau.

A LOUER

L'ancienne auberge **Carayon**, située à Cahors, faubourg St-Georges.

VASTES ÉCURIES ET REMISES.

S'adresser à M. Pouzergues, propriétaire, au faubourg Cabessut, ou à M. Farges, négociant, avenue de la gare, à Cahors.

EXPOSITION



CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand tailleur à CAHORS, rue de la Liberté.

A VENDRE

UNE ÉTUDE D'HUISSIER

A la résidence de Salviac.

S'adresser à Madame veuve COMBROUSE, à Salviac (Lot).

A VENDRE

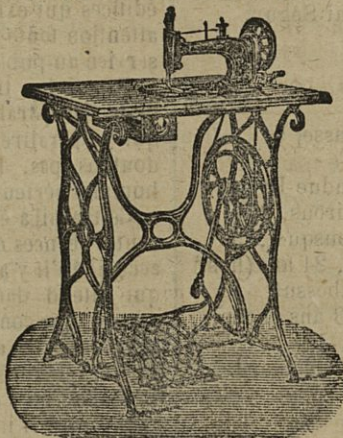
1° Une batteuse avec manège presque neuve, bon marché ;
 2° Une charrette de cheval neuve, facilité de paiement.

S'adresser à la Métairie-Haute St-Médard, Catus (Lot).

MACHINES A COUDRE

POUR FAMILLES ET ATELIERS

(Système perfectionné)



Maison CANGARDEL 4^{me}

C. DESPRATS, Successeur
 LA MAISON SE CHARGE DE TOUTES LES RÉPARATIONS

LES RAMOS

Marchand tailleur
 rue Fénelon, 9, vient de transférer son Magasin même rue, numéro 12, en face la Halle.

Il tient à la disposition de sa nombreuse clientèle ainsi que de tous ceux qui voudront bien l'honorer de leur présence, un grand choix de draperies nouveautés et draps de cérémonies pour pantalons, gilets et costumes complets, en tout genre.

Le sieur RAMOS, prévient le public que son Magasin, établi au premier, lui évitant des frais considérables, il peut livrer les costumes à 50 0/0 de rabais. Etoffes, coupe et façons garanties. Sur demande, les échantillons sont portés en ville et à la campagne.

SIROP et PATE de LAGASSE
 à la SÈVE de PIN MARITIME

Les rhumes, toux, gripes, catarrhes, bronchites, maux de gorge, enrouements, trouvent un soulagement rapide et certain dans l'emploi de ces préparations balsamiques.

FER de LERAS

Ce ferrugineux est le seul qui renferme dans sa composition les éléments des os et du sang ; très efficace contre l'anémie, l'appauvrissement du sang, les maux de têtes, les pâles couleurs. — Paris, 11, rue de Valenciennes. — Dépôt à Cahors, dans toutes les Pharmacies.

GUÉRISON CERTAINE et RADICALE

DE TOUTES LES Affections de la Peau

DARTRES, ECZÉMAS, Psoriasis, Acné, etc.;

des PLAIES et

ULCÈRES VARIQUEUX

considérés comme incurables par les Princes de la Science

Le traitement ne dérange nullement du travail ; il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible.

S'adresser à M. LENOIRMAND, MÉDECIN SPÉCIALISTE

(11, rue St-Louis, à MELUN S.-et-M.)

CONSULTATIONS GRATUITES par Correspondance

ÉTABLISSEMENT THERMAL

VICHY

(Allier) PROPRIÉTÉ DE L'ÉTAT SAISON DES BAINS (Allier)

BAINS ET DOUCHES de toute espèce pour le traitement des maladies de l'estomac, du foie, de la vessie, gravelle, diabète, goutte, calculs urinaires, etc.

Tous les jours, du 15 Mai au 15 Septembre : Théâtre et Concerts au Casino. — Musique dans le Parc. — Cabinet de lecture. — Salons réservés aux Dames. — Salons de jeux, de conversation, etc.

Trajet direct en chemin de fer

Tous les renseignements sont envoyés gratuitement

Écrire : Administration de la C^o concessionnaire PARIS, 8, Boulevard Montmartre

Le propriétaire-gérant, A. Laytou.

A VENDRE

LE BEAU CHATEAU DE RECOULES

Commune de Recoules, Canton de Sévérac-le-Château (Aveyron)
 Situé à 1 kilomètre de la gare de Recoules (ligne du chemin de fer de Rodez à Béziers)

Comprenant un **Parc de 9 hectares**, traversé par un cours d'eau, clos de hautes murailles, avec granges écuries, remises, réservoirs d'eau, serres, jardins, près, bois et Champs.

Le **Château de Recoules** est entièrement restauré et meublé. — Entouré de belles terrasses, il jouit d'un superbe panorama et constitue une **magnifique résidence d'été**.

Outre la station du chemin de fer, le village de Recoules possède un bureau de poste et télégraphe.

Climat agréable. — Beau pays de chasse

S'adresser, pour les renseignements, soit sur les lieux au propriétaire et à M. DURRANC, notaire, soit à MM. TRÉMOLET et CHALIÈS notaires à Sévérac-le-Château, ou à M. LAYRAL, notaire à Laissac.

A VENDRE

EN UN OU PLUSIEURS LOTS

LE BEAU DOMAINE DE THOLET

Commune de Gabriac, Canton d'Espalion (Aveyron)

Comprenant le **Château** du même nom avec ses dépendances. Le **Domaine de Tholet** est situé à une heure de la gare de Laissac. (Ligne de chemin de fer de Rodez à Béziers)

Contenance, en un seul tènement, de plus de **90 hectares**. **Très belles prairies de 1^{re} qualité**. — Bois, champs, pâtures réputées. Bâtiments de ferme et jardins. — Le **Domaine de Tholet** se prêterait facilement à des améliorations importantes.

Très belle vue. — Pays de chasse

S'adresser pour les renseignements, soit au propriétaire, soit sur les lieux, à M. BROUSSY, notaire à Ceyrac, soit à MM. LAYRAL, notaire à Laissac, DURRANC, notaire à Recoules, TRÉMOLET et CHALIÈS, notaires à Sévérac-le-Château.

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS A PRIX FIXE

Le système de vendre tout à bon marché et entièrement de confiance est absolu dans la maison.

Maison de Confiance

Tout article qui a cessé de plaire est échangé ou remboursé, au gré de l'acheteur.

PONTIÉ

Jacques FONTÈS Successeur

Boulevard Gambetta et rue Fénelon. — CAHORS

Nouveautés pour Robes, Confections pour Dames et Enfants, Soieries en tous genres, Velours, Fourrures, Manchons, Spécialité d'articles pour deuil, Tissus et Châles, Nouveautés pour Hommes, Draperies en tous genres, Gilets fantaisie, Cravates, Flanelles de santé, Toiles en tous genres, Linges de table, Etoffes pour ameublements, Tapis d'appartements et pour Eglises, Couvertures, Mousselines, Rideaux, Spécialité pour Corbeilles de Mariages, Châles, Cachemire des Indes et de France, etc. — Envoi d'échantillons sur demande. — Expédition franco de port pour tout achat au-dessus de 20 francs.

Nota. — L'honorable Maison PONTIÉ est connue très avantageusement dans tout le département pour traiter les affaires de confiance. JACQUES FONTÈS, son successeur, ayant des rapports directs avec les premières fabriques de France et de l'Étranger, continuera à Cahors, à offrir au moins les mêmes avantages que les grandes maisons de Paris.

L'ATLAS NATIONAL

Par F. DE LA BRUGÈRE, membre de la Société de Géographie, membre du conseil de la Société de Géographie de Paris, lauréat des Sociétés savantes, etc., etc.

NOUVELLE ÉDITION MISE A JOUR, récompensée aux Expositions universelles ET CONTENANT LA GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE ET DE SES COLONIES

Histoire, commerce, industrie, agriculture, chemins de fer, géographie physique, politique, économique, militaire, etc.

125 CARTES COLORIÉES, tous les départements, les Colonies et les PLANS EN CHROMO des grandes villes de France

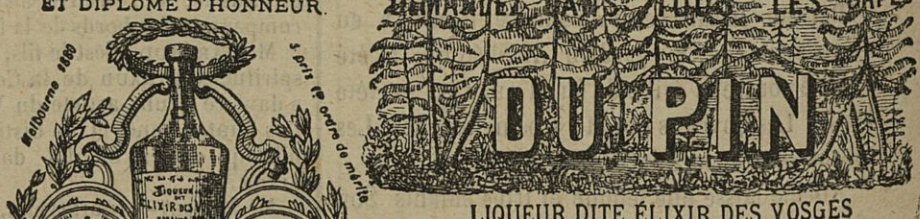
L'ouvrage complet en 125 liv. à 15 cent. ou en 25 séries à 75 centimes

ne reviendra qu'à 18 fr. 75

AVEC 125 CARTES COLORIÉES

La 1^{re} liv. à 15 c. contenant la grande carte des chemins de fer, en 10 couleurs, est en vente chez tous les libraires

avec un spécimen gratis à FAYARD, éditeur, 73, Bd St-Michel, Paris, ou adresser, 75 cent. timb. pour recevoir la 1^{re} série



LIQUEUR DITE ÉLIXIR DES VOSGES

Ayant obtenu la Grande

MÉDAILLE D'OR

A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1878

FOURGEAUD & LACOSTE

Membres de l'Académie nationale. Inventeurs & Fabricants

PÉRIGUEUX

Il est facile d'imiter ; Il est difficile de créer

L'Élixir des Vosges est une liqueur SUI GENERIS

dont les Bourgeons de Sapin forment essentiellement la base.

Il n'est pas et ne veut pas être une imitation de la GRANDE CHARTREUSE.

On demande des représentants sérieux, pouvant fournir de très bonnes références.